

CHALLENGE

J.P DELANNOY

Tournoi international

Sabre Minimes

Dimanche 14 JANVIER 2007

La section ESCRIME de l'U.S.C.MONETEAU a le plaisir de vous inviter à son
27^{ème} Tournoi International de Sabre Minimes
5^{ère} édition du Challenge J.P DELANNOY.

Ce Tournoi, international depuis 1979, est ouvert aux sabreurs et sabreuses minimes et aux meilleurs benjamins et benjamines

Vous trouverez ci-joint les détails d'organisation de cette compétition pour laquelle nous espérons vous accueillir nombreux comme les années précédentes.

La Bourgogne étant terre de bien vivre, nous ferons tout pour que le séjour des accompagnateurs à Monéteau soit le plus agréable possible.

Amicalement,

Le Maître d'Armes

Betty ZOLD

Le Président

Jean-Marie DUPAS

REGLEMENT

1 - DATE : DIMANCHE 14 JANVIER 2007

2 - LIEU : GYMNASSE MUNICIPAL
7, Route d'Auxerre
89470 MONETEAU
Tel/fax : 03.86.40.67.75 (jour de la compétition)

- HORAIRES :

- | | | |
|-------------|---------|-------------------|
| • Garçons : | 08 H 15 | Appel des tireurs |
| | 08 H 45 | Scratch |
| | 09 H 15 | Début des assauts |
| • Filles : | 9 H 45 | Appel des tireurs |
| | 10 H 15 | Scratch |
| | 10 H 30 | Début des assauts |

Finales garçons et filles à 15 heures, suivies de la remise des récompenses et du vin d'honneur

4 - FORMULE ET REGLEMENT :

Règlement F.F.E. - Formule du Circuit "HORIZON 2012". Les 16 tireurs de tête du classement "HORIZON 2012", à la date du tournoi seront protégés, pour le reste, il sera tenu compte du classement fourni sur les feuilles d'engagement. Seuls seront acceptés sur le praticable les arbitres, les tireurs appelés, les entraîneurs, les réparateurs et les organisateurs. Cette mesure ne souffrira aucune dérogation.

5 - DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera constitué sur place de 5 membres conformément au règlement F.F.E. : le président de la Ligue d'Escrime de Bourgogne, ou son représentant, le président de la section Escrime de l'U.S.C.MONETEAU ou son représentant, le Maître Betty ZOLD et les représentants des principales ligues présentes.

6 - JURY D'APPEL :

En cas de litige grave, il sera constitué sur place et sera composé des maîtres d'Armes ou des représentants des salles ayant des tireurs engagés et présents dans la compétition. Il tranchera immédiatement les cas qui lui seront soumis

7 - LICENCES :

Présentation obligatoire de la licence F.F.E

8 - TENUES :

Aux normes F.F.E. avec sous bras protecteur.

9 - ASSURANCES :

Les tireurs s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité. En aucun cas les organisateurs ne peuvent garantir contre les infractions commises par des tiers, escrimeurs, dirigeants ou public, tels que vols, violences, dégâts sur des véhicules... L'engagement à la compétition suppose l'acceptation du présent règlement.

10 - ARBITRAGE :

Chaque salle engagée devra fournir 1 arbitre pour 4 tireurs engagés. Les arbitres devront veiller au bon état des équipements des tireurs et devront sanctionner avec fermeté toute action brutale et dangereuse. Le club organisateur prendra en charge le repas des arbitres. Ces derniers seront défrayés au tarif en vigueur par la C N A :

- q Départemental : 25€
- q Régional : 40€
- q National : 55€

11 - DROIT D'ENGAGEMENT :

1. Il est fixé à 8€ par tireur. Les étrangers en sont exempts.

12 – ENGAGEMENT : Avant le jeudi 11 JANVIER 20h

Par courrier : Monique Auvin
8 av île de France
89470 Monéteau

Par fax : 03 /86/40/67/75

E Mail escrime.moneteau@wanadoo.fr

13 - ACCUEIL :

Comme à l'habitude, nous nous faisons une grande joie de vous accueillir. Vous pourrez, si vous le désirez, prendre votre petit déjeuner au club, à partir de 07H45. Toute la journée vous pourrez vous restaurer au buffet -buvette dans le hall du gymnase.

14 - RECOMPENSES :

Les huit finalistes seront récompensés dans chacun des tournois :

- q Coupes aux trois premiers
- q Coupes au 1er benjamin et à la 1ère benjamine

15-CHALLENGE J P DELANNOY

Le challenge est décerné au meilleur club .Le calcul se fait en additionnant les places des 3 meilleurs tireurs garçons et filles, s'il n'y a pas le nombre c'est le nombre de tireurs + 1

16 - LES HOTELS :

La commune de Monéteau dispose d'un important complexe hôtelier
Autoroute A6 Sortie n ° 19 (Sortie Auxerre Nord)

q	**Hôtel "Campanile"	tél. : 03.86.40.71.11
q	*Hôtel "1ère Classe"	tél. : 03.86.40.67.77
q	*Hôtel "Mister Bed"	tél. : 03.86.40.55.92
q	*Hôtel "Formule 1"	tél. : 03.86.53.29.02
q	Hôtel B & B	tél : 03.86.53.42.42
q	*Hôtel "Rêvotel"	tél. : 03.86.53.25.34
q	*Hotel Quick palace	tel : 03 86 53 44 75
q	VILLAGE HOTEL	tel : 03 86 40 68 81

17 – ACCES

:

q Route :

- Ø Autoroute A6 Sortie n °19 (Auxerre -Nord)
- Ø R.N. 6 Echangeur Auxerre Nord en venant de Paris
Voie de contournement d'Auxerre en venant de Lyon
- Ø Par Auxerre Direction Troyes

q S.N.C.F. :

- Ø Gare de Monéteau
- Ø Gare de Laroche-Migennes (navettes sur demande)

18-Stand matériel :

Sarl DUEL – *BLUE EUROPE*
08000 Charleville –Meziere
tel : 03 24 58 35 82
fax : 03 24 59 25 56

Sur le lieu de la compétition

USCM escrime

7 route d'Auxerre 89470 Monéteau

tel : 03/86/40/64/50

Fax : 03/86/40/67/75

Email : escrime.moneteau@wanadoo.fr